



**Réunion extraordinaire du Conseil exécutif national  
Vendredi 3 avril 2020  
Par téléconférence**

**PROCÈS-VERBAL**

**Présences** : G. Phillips (*président*), J. Akins, N. Bois, A. Coles, H. Delnick, N. Giannakoulis, G. Kopytko, J. Lafontaine, C. Lonmo, K. Mansfield, A. Nemec, A. Picotte, S. Rehman, A. Trau

**Personnel** : J. Courty, C. Danik, O. Kahriz, K. Thériault, C. Vézina, J. George

**Absences excusées** : C. Awada, M. Stiermann, E. Venditti

**1. Ouverture de la séance**

La réunion extraordinaire du Conseil exécutif national (CEN) est officiellement ouverte à 10 h 07, et le président, G. Phillips, confirme que le quorum est atteint.

*\* À ce stade de la réunion, la déclaration de principes de l'ACEP sur le harcèlement est lue à voix haute.*

Les membres du CEN sont informés de la démission d'O. Alarie et de F. Lord, qui prend effet immédiatement. On présente officiellement Jennifer George, nouvellement nommée conseillère principale du président, et on lui souhaite la bienvenue à la réunion du CEN.

La direction examinera les options de vidéoconférence pour la tenue de réunions mensuelles du CEN en tenant compte des coûts connexes. Les questions techniques doivent être adressées à O. Kahriz, tandis que les commentaires doivent être adressés au président.

**2. Examen de l'ordre du jour**

On procède à un examen rapide de l'ordre du jour de la réunion du 3 avril sans y faire d'ajouts.

Résolution d'adoption de l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du CEN, sans amendement

**Proposée par** : H. Delnick

**Appuyée par :** N. Giannakoulis  
**Abstention (1)**

**Vote à main levée : Résolution adoptée à l'unanimité.**

### **3. Modification du règlement n° 3.1**

Le remplacement de « doit » par « devrait » dans le libellé du règlement permet une plus grande souplesse en ce qui concerne la participation de représentants de chacune des unités de négociation, ainsi que la nomination de groupes qui n'ont pas posé leur candidature jusqu'à maintenant.

Compte tenu de la pandémie actuelle et des mesures de distanciation physique mises en place par le gouvernement, il est résolu que le CEN modifiera le règlement n° 3.1 comme suit : qui « *devrait* » compter au moins un représentant de chaque unité de négociation représentée par l'Association.

**Proposée par :** H. Delnick

**Appuyée par :** N. Giannakoulis

**Discussion :** Un amendement favorable est proposé pour modifier le préambule faisant référence à la pandémie comme suit : « *Compte tenu des difficultés rencontrées dans le passé pour obtenir la participation de représentants de chacune des unités de négociation au sein du Comité des candidatures et des résolutions (CCR)...* ». L'amendement favorable est approuvé par le motionnaire et le comotionnaire.

**Abstention (1)**

**Vote à main levée : Résolution adoptée à l'unanimité.**

*(Le point n° 4 de l'ordre du jour est examiné à huis clos.)*

### **5. Le point sur la COVID-19 et recommandations**

Le bureau national est fermé jusqu'au 1<sup>er</sup> mai, et une prolongation jusqu'à la fin de mai devrait être prévue en raison des mesures de sécurité accrues adoptées par l'administration de l'immeuble. En collaboration avec le Syndicat des employés de l'ACEP (SEA), un sous-comité de la SST et de la COVID-19 a été mis sur pied pour gérer la crise. À la suite d'une réunion tenue le 19 mars, un plan de travail à domicile a été mis en place; ce plan sera présenté aux employés afin d'éviter les interruptions de service, de maintenir les communications et de préserver la santé et la sécurité tout en s'assurant d'un équipement complet en conséquence.

Un communiqué préparé par le service des communications a été publié, et des informations sont transmises régulièrement aux membres. Des réunions hebdomadaires avec les agents de relations de travail (ART) et le personnel ont lieu pour discuter du soutien aux membres et des problèmes qui peuvent se présenter. En outre, les assemblées générales annuelles (AGA) prévues en mai seront reportées jusqu'à nouvel ordre.

O. Kahriz informe le CEN au sujet des mesures prises depuis le début de la pandémie, y compris la migration de plusieurs fichiers vers le nuage Microsoft, avec une protection renforcée de la sécurité et de la confidentialité dans l'infrastructure. Les travaux relatifs au

portail des membres sont en cours, et une version de démonstration sera transmise au CEN en juin. On présente également une mise à jour financière sommaire ainsi que le résultat des conférences téléphoniques récentes qui ont eu lieu avec Cumberland.

#### **6. Communication à l'intention des membres**

K. Thériault précise davantage les mesures et les efforts mis en œuvre par l'ACEP pour faire face à la crise et fait le point sur sa participation aux réunions du Conseil national mixte (CNM). La chronologie et l'évolution de la pandémie de COVID-19 depuis janvier sont également présentées au CEN. Des mises à jour régulières sont communiquées aux membres afin de veiller à ce qu'ils soient tenus au courant des faits les plus récents.

**La séance est levée à 11 h 23, HAE.**

\* \* \* \* \*

*Le présent procès-verbal rend fidèlement compte de la réunion extraordinaire du Conseil exécutif national qui s'est tenue le 3 avril 2020.*

**APPROUVÉ par :**

---

Président du CEN

---

Date